



Communauté de communes Flandre lys
500 rue de la Lys - 59253 LA GORGUE

Tél. : 03 28 50 14 90
contact@cc-flandrelys.fr
www.cc-flandrelys.fr



Région
Hauts-de-France



Communauté de communes
de Flandre intérieure
Hôtel Communautaire
222 bis rue de Vieux Berquin
59190 Hazebrouck

Tél. : 03 74 54 00 59
contact@cc-flandreinterieure.fr
www.cc-flandreinterieure.fr

Une équipe au service du territoire  cœur
DE FLANDRE



Communauté de Communes des Hauts de Flandre
468, rue de la couronne de Bierne – 59380 BERGUES

Tél. : 03 28 29 09 99 Choix 1
contact@cchfr
www.cchfr

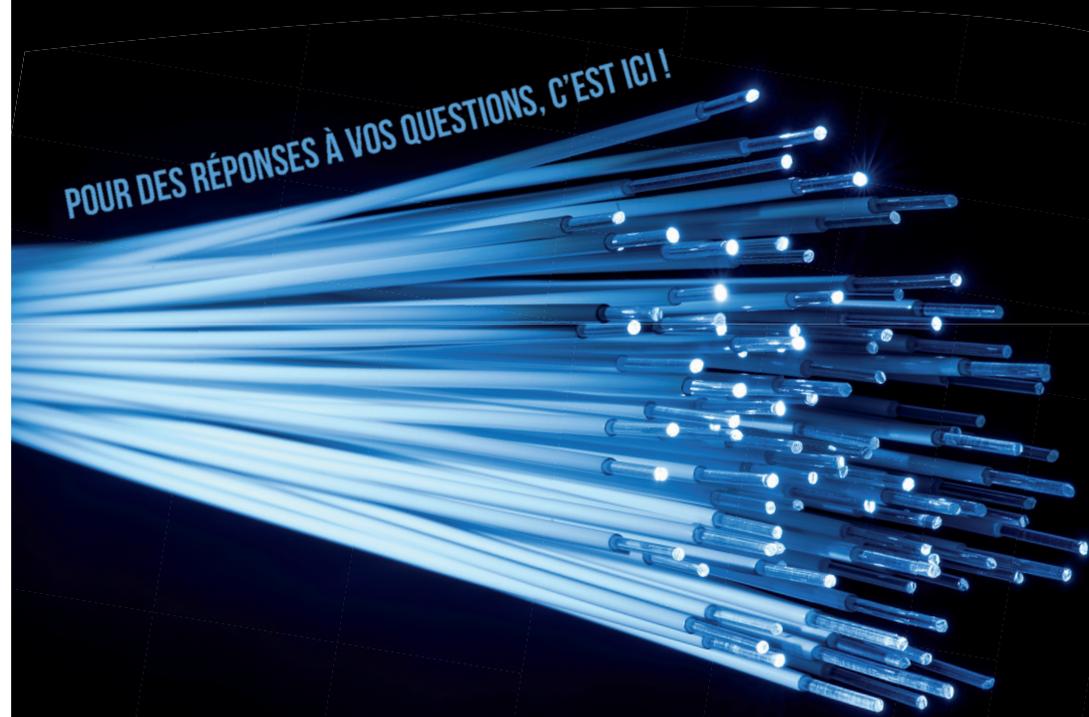


GRUPE



La fibre arrive chez vous !

POUR DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS, C'EST ICI !



LA FIBRE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un conducteur de lumière très fin qui transporte de l'information circulant à très grande vitesse. Ces informations sont relatives à Internet, la télévision, la téléphonie et les données informatiques.

Le réseau de téléphonie n'étant plus assez puissant et plus adapté aux besoins de tous en matière de connexion à Internet, il est temps de passer à la fibre optique, ce qui permettra d'obtenir le très haut débit.



L'installation de de la fibre optique vous permettra de bénéficier de nombreux avantages :

- Connexion plus stable
- Transfert des données et téléchargements 100 fois plus rapide qu'avec l'ADSL
- Tous les membres du foyer pourront profiter simultanément des performances de la fibre optique, quelle que soit leur activité (TV, Internet, téléphone)
- Accès à la télévision en haute définition et à la 3D

QUELS SONT LES DÉLAIS ?

Délaissées par les opérateurs privés, les institutions ont pris les devants afin d'apporter la fibre optique aux zones rurales.

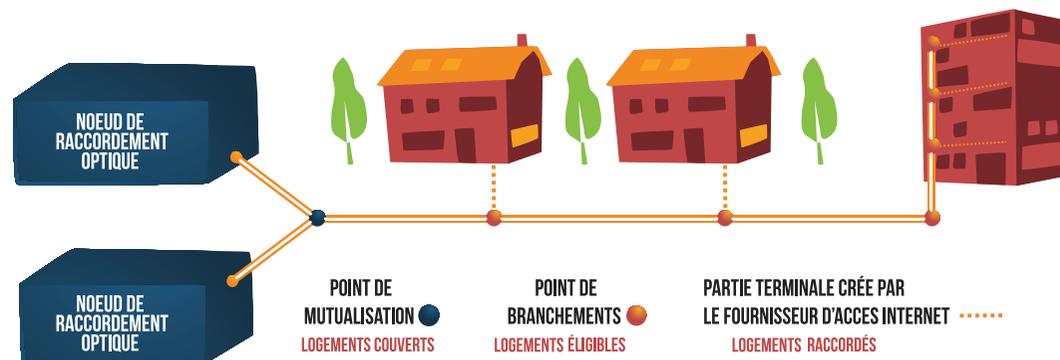
Le syndicat mixte « La fibre numérique 59/62 » créé par la Région Hauts-de-France et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, a réalisé un planning de déploiement.

Une carte de déploiement a été définie selon des plaques techniques et non des limites administratives en priorisant les lieux au débit le plus bas.

>> Rendez-vous sur <http://www.capfibre.fr/> pour tester votre éligibilité à la fibre ou contactez le : 0 800 159 162.

QUELLES DÉMARCHES DOIS-JE ENTREPRENDRE ?

Dans un premier temps : soyez patients ! Des professionnels déroulent la fibre en utilisant les fourreaux souterrains existants, les façades, les infrastructures aériennes ou en créant de nouveaux équipements. AXIONE du groupe Bouygues Energies & Services a été choisi, suite à un appel d'offres, pour la construction de l'ensemble du réseau et de son exploitation.



Une fois les éléments installés, une réunion d'information sera organisée afin de vous présenter les différents fournisseurs d'accès à Internet du territoire. Il vous suffira ensuite d'en choisir un qui construira le dernier tronçon de desserte jusqu'à votre habitation.

VAIS-JE PAYER CES INSTALLATIONS ?

Toutes ces installations ont bien entendu un coût. Le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre (SIECF) a fixé la cotisation « Télécommunication numérique » sur la base de 5,5€/habitant/an. Les Communautés de communes de Flandre Lys, Flandre Intérieure et Hauts de Flandre participent à la prise en charge d'une partie de ce coût pour leurs communes respectives.

